

U Levante veut des aires marines

Il est le seul membre du conseil du parc marin à s'être opposé au plan de gestion lors du vote. Christian Novella, représentant de l'association U Levante, a bien conscience que sa voix ne pèse pas grand-chose face aux 42 autres membres.

Mais qu'importe, l'habitant du Cap Corse sait que l'association environnementale a une portée médiatique dans l'île. Preuve à l'appui par une publication sur son site internet lue par des milliers de lecteurs, pour expliquer les raisons de cette opposition : *"Dès 2014, lors des premières réunions de concertation pour la création de ce parc, nous demandions déjà, avec l'aide de France Nature Environnement (FNE), la création d'Aires Marines Protégées (AMP) intégrales, comme les réserves naturelles, qui nous paraissaient indispensables à la préservation des écosystèmes marins, précise Christian Novella. Nous n'avons pas été entendus... au motif que ce type de dispositif relevait d'une décision à prendre et à inscrire dans le futur plan de gestion du parc."*

Lors de la présentation du plan de gestion, le membre du conseil indique avoir demandé un amendement des textes : *"Au lieu de 'réflexion sur l'éventuelle mise en place de zones de protections fortes', nous demandions à ce que soit inscrit 'mise en place progressive de zones de protections fortes, intégrales ciblées laboratoires'. Ce n'était pas la mer à boire."*

Dans cet échec des discussions, le résident du Cap Corse voit *"une volonté délibérée de ne jamais installer la moindre zone de protection intégrale permettant de garan-*



Pierrot, pêcheur à Centuri, fait partie de ces professionnels qui s'inquiètent d'une possible implantation d'aires marines protégées dans le parc marin.

tir la préservation des écosystèmes marins."

Les pêcheurs professionnels se montrent vigilants

Si U Levante juge le plan de gestion "vertueux", l'association remet en cause, en revanche, les analyses faites par les techniciens du parc marin : *"Un parc, à la différence d'une réserve naturelle comme Scandola, n'a pas de conseil scientifique indépendant. Il peut seulement s'appuyer sur des personnalités locales qualifiées. Il est certain qu'un conseil scientifique aurait appuyé notre démarche en faveur des aires marines*

protégées." Une position de nature à renforcer la vigilance des pêcheurs professionnels dont les quatre collègues se sont abstenus lors du vote : *"Ces gens-là n'ont pas la légitimité des scientifiques, explique Jacques Mari, représentant du syndicat des patrons pêcheurs. Avec notre vote, nous ne disons pas que nous sommes contre le parc marin mais que nous restons vigilants. Nous sommes impliqués à 100% dans ce parc et nous voulons faire vivre nos familles. L'équipe dirigeante peut changer et nous ne pouvons pas donner un chèque en blanc sur 15 ans. Avant de penser à durcir une protection comme le veut U Levante, il faut d'abord faire un état des lieux."*